

Compte-rendu des échanges autour du nouveau lieu partagé, du 09 septembre 2023 lors de la première journée Portes ouvertes de l'ancien tribunal

Personnes présentes : Personnes présentes : Fanny Lorient (Office Tourisme CCMSGL), René Blanchot (Président CCMSGL), Daniel Martin (VP CCMSGL), Diane Martin (Festi'rencontres), Dominique Guerrero (Mouton Zébré), Louise Philippe (Mouton Zébré), Véronique Méry (Librairie Le Goût Des Mots), Jérôme Martin (Directeur Centre social), Corinne Iller (Ecole de musique MSGL), Marion Campay (Directrice école de Musique MSGL), Janet Watson (Chorale de L'eau Vive), Mathilde Descré (Mouton Zébré), Denise Foucault (membre du bureau CCMSGL), Olivier Ribailier (Morvan Oxygène + CA centre social), Quentin Coppalle (Professeur de Flûte traversière), Sophie Ribailier (CD58 + téléthon), Helen Starvropoulos (Professeur de dessin), Dominique Peyre (Le Mouton Zébré), Thierry Martin (Morvan Oxygène), Marie-Noëlle Martin (Morvan Oxygène), Maël Le Drogo (Morvan Oxygène), Bruno Boudot (FCCCA), Olivier Bichon (LEGTA), Laetitia Stuber (Communication CCMSGL), Mélissa Kabile (Développement culturel CCMSGL), David Beaudequin (Culture et Office du tourisme CCMSGL), Clémence Davenne (DGS CCMSGL), Noé Martin (agent de développement CCMSGL), Frank Beau (Animateur en démarches participatives), Marine Fabre-Aubrespy (Architecte).

OBJET

Le 09 septembre 2023, à l'occasion de la journée des associations de Château-Chinon, une journée Portes ouvertes de l'ancien tribunal a été proposée.

Une vingtaine de personnes étaient rassemblées autour d'un déjeuner afin de discuter des prochains projets et notamment du premier chantier participatif du projet de réhabilitation. Ce

document constitue le compte-rendu des sujets abordés et des échanges.

PRESENTATION DU PREMIER CHANTIER PARTICIPATIF DU 14 OCTOBRE 2023

Dans la perspective des travaux de réhabilitation de l'ancien tribunal, l'ouverture de la cour permettant un passage entre la Place Notre Dame et la Parking Gallois sera un enjeu important. Il permettra de continuer à faire vivre des activités sur la partie basse du site, pendant la période des travaux. Par ailleurs, il s'agit d'une action emblématique de ce projet. L'équipe de maîtrise d'œuvre propose un premier chantier participatif d'ouverture de ce passage, le samedi 14 octobre.

Il reposera sur trois types d'ateliers :

- Retrait de la clôture et installation d'un garde-corps et d'une main courante au niveau de l'escalier dans la partie basse
- Fabrication de mobiliers en palettes (espace guinguettes)
- Réalisation d'une fresque murale

L'escalier

Marine Fabre-Aubrespy présente le projet d'aménagement de l'escalier. Après plusieurs esquisses discutées avec les services techniques, l'option choisie est d'installer un mur de gabions devant le mur de soutènement. Les gabions sont des cages en fer remplies de pierres et autres matériaux de récupération (tuiles notamment). Ce dispositif permet de préserver le dont les architectes ne connaissent pas à ce jour la solidité, sans avoir à leur faire porter les structures porteuses des garde-corps. Les gabions seront donc placés devant le mur. Les cailloux seront récupérés sur un chantier d'aménagement des berges du lac des Settons.

Par ailleurs, le Lycée des métiers dispose d'anciens sommiers en fer dont ils souhaiteraient se débarrasser. Après étude de ces derniers, il s'agirait de les fixer sur les gabions, constituant ainsi un garde-corps (le mur de soutènement faisant 1,60 m de haut, il nécessite d'être sécurisé).

Les mains courantes de l'escalier seront réalisées avec des fers à béton, qui seront courbés grâce à un matériel fourni sur le site. Les différentes parties de la rampe d'escalier seront maintenues entre elles grâce à des colliers de serrage en métal. Marine Fabre-Aubrespy signale que les sommiers pourront servir de support d'exposition et être végétalisés.

Enfin, un cheminement sera réalisé pour relier l'escalier à la Maison de l'Enfance.

Les rôles

Pour réaliser ce chantier, et afin que chacun puisse y participer à sa mesure, plusieurs rôles sont définis.

Les pros (ils viendront défricher, mettre à niveau le site et encadrer le chantier Escalier). Ce sont des agents de la Comcom, les architectes-ingénieurs d'AMD et des prestataires.

Les bricolos : ce sont des personnes habituées à des activités de travaux, parmi les associatifs et partenaires du projet.

Les petites-mains : ce sont les personnes se portant volontaires pour effectuer des tâches accessibles à tout le monde et indispensables au chantier.

Les artisans : ce sont les personnes participant notamment au chantier Palettes et Fresque. Ils seront ouverts à tous, sans compétence requise.

Les aides de chant' Ils participent à l'animation et à l'accompagnement des bénévoles du chantier : cuisine, animation, communication, musique...

Le document réalisé par les architectes en vue du chantier participatif et mis à jour à la suite des discussions lors du déjeuner du 9 septembre sera envoyé dans les prochains jours.

Discussion sur l'escalier

Les poussettes et les PMR : des participants constatent que les poussettes et PMR ne pourront pas passer. L'équipe de maîtrise d'œuvre répond qu'en effet cette accessibilité n'est pas réalisable à court terme sous la forme d'un chantier participatif, étant donné le dénivelé important entre le site du tribunal et le parking. Le parti pris est de démarrer cette ouverture en le rendant accessible aux piétons. Dans un second temps, les aménagements seront réalisés afin de le rendre accessible aux poussettes, PMR et véhicules de services ou du marché. Cela suppose notamment de pouvoir travailler sur une parcelle attenante appartenant à ce jour à la mairie de Château-Chinon. Des discussions seront engagées en ce sens.

Accès Maison de l'enfance : Jérôme Martin, directeur du Centre social, se demande si le cheminement ne doit pas aussi déboucher vers la Maison de l'enfance. Après échange, il paraît opportun en effet que les deux cheminements soient proposés, voire un cheminement central si les terrains de la commune n'étaient pas utilisables.

L'atelier sur la fresque

Après échange avec Lili (prof de dessin), l'idée serait de réaliser une fresque sous le porche, sur la partie gauche depuis l'entrée. Le mur est propre, il nécessiterait d'être nettoyé en haut à droite.

- Noé Martin fera des mesures du mur et le transmettra à Lili.
- Le défi technique principal porte sur l'accès aux hauteurs. Il s'agira de voir dans quelle mesure un échafaudage peut être installé, ou autre dispositif.
- Diane Martin propose aussi de travailler sur la porte. Lili propose d'y apposer des collages.

L'atelier « Mobilier en Palettes »

La Comcom fournira des palettes. Il s'agira de les démonter. Un travail sera réalisé en amont afin de faire des choix de mobiliers à réaliser et de préparer leur conception. A suivre lors de la réunion publique du 5 octobre au tribunal.

OUTILS DE COMMUNICATION

Installation d'oriflammes devant le tribunal

L'idée d'installer des oriflammes pour signaler le projet a été discutée lors des précédentes réunions et ateliers. La Comcom attendait que le nom soit trouvé pour engager leur conception. A l'issue de la discussion avec les participants, il en ressort qu'il n'est pas nécessaire d'attendre le nom du lieu pour réaliser des oriflammes. Ces derniers peuvent porter des messages. On peut en imaginer 3 avec des messages différents. Ont été proposées les idées suivantes : Ici on cogite, ici on échange, ici on crée, ici on transforme, ici ça bouge, ici on traverse, notion de futur lieu...

Il a été décidé qu'à partir de ces pistes, la Comcom ferait une proposition de design avec par exemple trois oriflammes et trois messages.

Affichage. La question de mettre des affichages sous le porche du tribunal a été évoquée. Laetitia propose de dessiner des cadres de plusieurs couleurs à la bombe pour que les affiches puissent y être insérées, par thématique par exemple. La question de l'accrochage des affiches est posée.

Site internet. La Comcom travaille sur un prototype de site internet dédié au nouveau lieu partagé. Il sera présenté lors de la prochaine assemblée du 05 octobre.

Création d'un groupe Whatsapp

L'idée de créer un groupe Whatsapp entre les acteurs a été proposée. Elle sera reprise le 05 octobre.

PROJET DE MANIFESTATION INTER-ASSOCIATIVE

Thierry Martin évoque un projet de manifestation inter-associative inédite pour 2024. Il rappelle la vocation de ce projet à rassembler des acteurs et organiser des projets en commun.

Il évoque une idée de manifestation consistant à organiser des « activités, défis » pour le grand public, des familles, dans tous les domaines (sport, culture, artisanat...). Cela permettrait de décloisonner les milieux, souvent opposés comme le sport et la culture.

Afin que personne ne soit privilégié chaque acteur co-concevant cet événement proposerait un événement décalé. Il donne des exemples indicatifs. Par exemple le Club de Pétanque : « un lancer de smartphone ». Une association de course : « le 100m le plus lent ».

La créativité serait privilégiée sur la compétition. Ce serait un événement fédérateur et ouvert à tout le monde.

Dominique Peyre signale que les mots sont importants : parler de défis, épreuves, trophées, c'est s'inscrire dans un certain prisme par exemple, qui n'est pas celui du Mouton Zébré. Donc un travail est à faire sur les mots communs.

Un groupe pourrait se constituer pour faire avancer ce projet pendant l'automne, avec un objectif de le réaliser pour juin 2024.

Un point serait fait notamment le 14 octobre pendant le déjeuner du chantier participatif.

N'hésitez pas à vous manifester autour de cette idée si elle vous intéresse.

PROCHAINS EVENEMENTS DANS LE TRIBUNAL

Téléthon / réunion du 20 septembre au tribunal

- Réunion de préparation du Téléthon, le 20 septembre à 18h30 (événement prévu le 09 décembre)
- Pour Sophie Ribailier : toute bonne idée est bonne à prendre. (Défis soupes, défis cultures..)

30 septembre, Festi-rencontres (Diane Martin)

- Ménage réalisé le 08 septembre. Diffusion vidéo testée.
- Le programme. Matin : Ecole de musique. AP : sessions libres + match Argentine-Chili dans la salle annexe

Jeudi 05 octobre 2023 – 19h – réunion publique

- Résultat de l'enquête sur le choix du nom
- Préparation du chantier participatif
- Présentation des outils de communication
- Prochaines événements au tribunal

Le 18 septembre 2023